

REPUBLIQUE FRANCAISE

Département des Alpes de Haute-Provence

Service départemental d'incendie et de secours

DELIBERATION N° 2025-48(GCAP)

EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS DU BUREAU

DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

**DU SERVICE DEPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS
DES ALPES DE HAUTE-PROVENCE**

L'an deux mille vingt-cinq et le 2 octobre, le Bureau du Conseil d'administration du Service départemental d'incendie et de secours s'est réuni au lieu habituel de ses séances sous la présidence de monsieur Jean-Claude CASTEL

Date de convocation : 19 septembre 2025

Nombre d'élus en exercice : 5

Présents : 4

Absents : 1

Votants : 4

Réception en Préfecture le

Délibération certifiée exécutoire le

Étaient présents : Madame Patricia PAUL, 1^{er} vice-présidente ; monsieur Claude BONDIL, 2^e vice-président ; monsieur Maurice JAYET, 3^e vice-président.

Objet : Appel à projets "Planification écologique - DFCI" : 2 demandes de subvention du SDIS 04

Le président expose :

Dans le cadre de la Planification écologique, le ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire a lancé, en juillet dernier, un appel à projets « Défense des forêts contre les incendies (DFCI) »

Ses dates d'ouverture et de clôture ne permettaient pas de faire délibérer le Bureau. Cependant, devant l'opportunité que cet appel à projets représentait pour atteindre les objectifs fixés par le projet de service et par le plan départemental de résilience des Alpes de Haute-Provence 2025-2030, le SDIS 04 a déposé deux demandes de subvention, qui ont été retenues :

- **Projet d'escape game mobile DFCI, un dispositif itinérant de sensibilisation aux risques d'incendie**

Ce projet vise à concevoir un module pédagogique itinérant sous forme de tente immersive proposant un escape game centré sur la prévention des incendies de forêt. Ce dispositif ludique et innovant permettra de sensibiliser efficacement différents publics, en particulier les scolaires, les familles et les habitants des zones à risque, aux comportements à adopter face au danger d'incendie.

Ce projet s'inscrit pleinement dans la logique du nouveau plan départemental de protection des forêts contre les incendies (PDPCFI) en matière d'information préventive du public, de ce celle du plan départemental de résilience.

Objectifs poursuivis :

- Informer et sensibiliser le grand public aux causes des incendies, aux comportements à risque, et aux bonnes pratiques de prévention (débroussaillage, vigilance en période de sécheresse, etc.).
- Proposer un outil pédagogique innovant, attractif et transgénérationnel, qui favorise l'engagement actif des participants.
- Offrir un dispositif mobile, facilement déployable dans les centres de secours, écoles, mairies, centres de loisirs, marchés ou événements grand public, afin d'assurer une diffusion large du message de prévention

Montant total de 20 801,91 € HT, subventionné à 80 %, soit 16 641,53 €

Accusé de réception en préfecture
004-280400169-20251002-B2025-48-GCAP-DE
Date de télétransmission : 16/10/2025
Date de réception préfecture : 16/10/2025

➤ **Formation des bénévoles des réserves communales de sécurité civile des Alpes-de-Haute-Provence en matière de DFCL :**

Ce projet a pour ambition de concevoir et de déployer 2 sessions d'une formation départementale dédiée aux bénévoles des Réserves Communales de Sécurité Civile (RCSC), axée sur la prévention des feux de forêt.

Objectifs poursuivis :

- Former efficacement les bénévoles des RCSC sur les missions spécifiques liées au risque feu de forêt. Un dispositif mutualisé de formation permet d'élever le niveau de préparation sans surcharge logistique pour les collectivités locales.
- Renforcer la culture du risque et les capacités d'action locales par une montée en compétence homogène des acteurs de terrain.
- Améliorer l'articulation opérationnelle entre les RCSC et les services professionnels (SDIS, ONF, DDT...) dans le cadre des plans communaux et intercommunaux de sauvegarde.
- Participer activement aux actions de sensibilisation prévention réglementaire.

Cette initiative répond à un besoin exprimé par plusieurs communes du département, en cohérence avec la feuille de route départementale pour la résilience et les orientations nationales de prévention du risque incendie.

Elle s'inscrit pleinement dans une logique de professionnalisation du bénévolat citoyen, dans un contexte d'extension rapide du maillage de RCSC sur le territoire. En effet, le plan départemental de résilience prévoit la création de 5 à 10 RCSC par an entre 2025 et 2030.

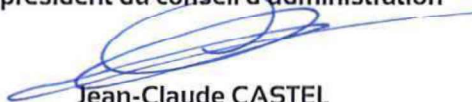
Montant total de 20 199,37 € HT cofinancée à hauteur de 80 %, soit 16 159,50 €.

Ainsi, le SDIS 04 recevra un **soutien financier total de l'État de 32801,03 €** pour ces deux opérations.

Il est demandé aux membres du Bureau de bien vouloir délibérer pour autoriser son Président à signer les documents relatifs à ces dossiers.

Après en avoir délibéré les membres du Bureau ont adopté ce rapport à l'unanimité, les jour, mois, an que ci-dessus.

Le président du conseil d'administration



Jean-Claude CASTEL